

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2021

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **30 Septembre 2021** qui font apparaître un actif net de **4.318.042 DT** et une valeur liquidative égale à **118,351 DT** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Septembre 2021** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Septembre 2021**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **61,40%** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2021**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **38,60 %** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2021**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 octobre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au	Au	Au
		30.09.2021	30.09.2020	31.12.2020
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 669 854	1 685 144	2 018 079
a- Actions et valeurs assimilées		148 515	46 964	174 660
b- Obligations		2 521 339	1 638 180	1 843 420
c- Emprunts d'état		0	0	0
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 678 503	1 828 867	1 623 993
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		1 678 503	1 828 867	1 623 993
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		4 348 357	3 514 011	3 642 073
<u>PASSIFS</u>				
		30 315	28 950	34 426
Opérateurs créditeurs	PA1	20 981	19 366	20 812
Autres créditeurs divers	PA2	9 334	9 584	13 614
<u>ACTIF NET</u>		4 318 042	3 485 060	3 607 647
Capital	CP1	3 660 019	3 082 161	3 158 315
Sommes capitalisables		658 022	402 900	449 332
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		519 731	290 051	297 155
b- Résultat capitalisable de la période		147 156	114 546	150 103
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		-8 865	-1 698	2 074
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		4 348 357	3 514 011	3 642 073

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01.07.2021 au 30.09.2021	01.01.2021 au 30.09.2021	01.07.2020 au 30.09.2020	01.01.2020 au 30.09.2020	01.01.2020 au 31.12.2020
Revenus du portefeuille-titres	PR1	33 036	85 862	24 942	78 482	102 612
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		33 036	85 862	24 942	78 482	102 612
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	0	0
Revenus des placements monétaires	PR2	32 573	100 419	21 671	69 841	92 634
Total des revenus des placements		<u>65 609</u>	<u>186 282</u>	<u>46 613</u>	<u>148 323</u>	<u>195 246</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-8 390	-24 530	-6 767	-19 942	-26 659
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		57 219	161 752	39 845	128 381	168 587
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4 939	-14 596	-4 657	-13 835	-18 483
RESULTAT D'EXPLOITATION		52 280	147 156	35 188	114 546	150 103
Régularisation du résultat d'exploitation		-8 349	-8 865	-1 382	-1 698	2 074
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		43 931	138 292	33 806	112 848	152 177
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		8 349	8 865	1 382	1 698	-2 074
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-546	3 223	-8 546	-6 109	-5 451
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 673	4 079	10 586	12 592	12 592
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		54 407	154 458	37 229	121 030	157 245

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.07.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>54 407</u>	<u>154 458</u>	<u>37 229</u>	<u>121 030</u>	<u>157 245</u>
a- Résultat d'exploitation	52 280	147 156	35 188	114 546	150 103
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-546	3 223	-8 546	-6 109	-5 451
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	2 673	4 079	10 586	12 592	12 592
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-238 649</u>	<u>555 937</u>	<u>-36 333</u>	<u>-592 216</u>	<u>-505 845</u>
a- Souscriptions	<u>402 698</u>	<u>3 263 673</u>	<u>143 705</u>	<u>474 040</u>	<u>846 798</u>
- Capital	342 800	2 824 100	127 900	425 900	752 900
- Régularisation des sommes non distribuables	961	5 382	78	481	867
- Régularisation des sommes capitalisables	58 937	434 191	15 727	47 659	93 030
b- Rachats	<u>641 347</u>	<u>2 707 736</u>	<u>180 039</u>	<u>1 066 256</u>	<u>1 352 643</u>
- Capital	543 800	2 329 900	159 800	966 000	1 217 600
- Régularisation des sommes non distribuables	1 629	5 179	124	1 153	1 442
- Régularisation des sommes capitalisables	95 919	372 657	20 115	99 104	133 600
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-184 242</u>	<u>710 395</u>	<u>896</u>	<u>-471 187</u>	<u>-348 600</u>
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	4 502 284	3 607 647	3 484 165	3 956 247	3 956 247
b- Fin de période	4 318 042	4 318 042	3 485 060	3 485 060	3 607 647
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	38 495	31 543	31 108	36 190	36 190
b- Fin de période	36 485	36 485	30 789	30 789	31 543
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>118,351</u>	<u>118,351</u>	<u>113,191</u>	<u>113,191</u>	<u>114,372</u>
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	<u>4,729%</u>	<u>4,651%</u>	<u>4,223%</u>	<u>4,732%</u>	<u>4,623%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2021
(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Angle Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2021** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2021**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NCT16, NCT 17 et NCT 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2021** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Septembre 2021**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 » ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2021** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Septembre 2021** à 2.669.854 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		2 474 468	2 521 339	57,98%	58,39%
AB 2008 CAT B	3 000	105 000	107 143	2,46%	2,48%
AB 2009 SUB	1 150	22 954	22 957	0,53%	0,53%
AB 2012 SUB	3 500	35 000	35 081	0,81%	0,81%
AB SUB 2020-03	2 000	200 000	209 316	4,81%	4,85%
AIL 2015-1	1 500	30 000	30 289	0,70%	0,70%
ATL 2015-1	1 500	30 000	30 413	0,70%	0,70%
TLF 2021-1	1 000	100 000	103 593	2,38%	2,40%
BTE 2010	3 500	157 500	157 783	3,63%	3,65%
CIL 2016-2	1 000	20 000	20 750	0,48%	0,48%
CIL 2020-1	1 500	120 000	123 259	2,83%	2,85%
HL SUB 2015-1	2 500	100 000	105 381	2,42%	2,44%
HL 2015-2	2 500	100 000	103 217	2,37%	2,39%
HL 2020-03	1 000	100 000	105 531	2,43%	2,44%
STB 2010/1	3 000	79 890	81 672	1,88%	1,89%
TJL 2016-2	2 000	40 000	41 422	0,95%	0,96%
TJL 2019-1	1 000	60 000	61 340	1,41%	1,42%
UIB 2009/1	2 500	100 000	100 974	2,32%	2,34%
UIB 2012/1	3 500	70 000	72 592	1,67%	1,68%
BH SUB 2021-02	4 000	400 000	400 000	9,20%	9,26%
INT INTERC EO BH 2021-02 (a)	1	2 234	798	0,02%	0,02%
TLF 2021 SUB	2 000	200 000	200 000	4,60%	4,63%
INT INTERC EO TLF 2021 SUB (b)	1	1 890	730	0,02%	0,02%
Emprunt national 2021 - CAT B	4 000	400 000	407 098	9,36%	9,43%
Titres OPCVM		140 387	148 515	3,42%	3,44%
GO SICAV	1 206	140 387	148 515	3,42%	3,44%
Total		2 614 855	2 669 854	61,40%	61,83%

(a) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 21.09.2021 et le 18.10.2021 soit 2.234 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus et non échus au 30.09.2021 soit 798 DT.

(b) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 14.09.2021 et le 27.10.2021 soit 1.890 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus et non échus au 30.09.2021 soit 730 DT.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.09.2021	Solde au 30.09.2020	Solde au 31.12.2020
Placements monétaires	0	0	0
Disponibilités	1 678 503	1 828 867	1 623 993
Compte à terme	400 000	300 000	0
Intérêts courus sur compte à terme	3 387	1 075	0
Avoirs en banque	1 268 385	1 513 907	1 618 887
Intérêts sur Dépôt à vue	6 730	13 884	5 106
Total	1 678 503	1 828 867	1 623 993

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
ATB CAT 09.08.2021 (90 J) 7.29%	400 000	403 387	9,28%	9,34%
Total	400 000	403 387	9,28%	9,34%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.09.2021	Solde au 30.09.2020	Solde au 31.12.2020
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	6 997	5 378	5 328
Frais du dépositaire	13 984	13 988	15 484
Total	20 981	19 366	20 812
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	3 741	3 744	5 001
Autres Créditeurs (CMF)	392	307	317
Charges budgétisées à payer	3 957	5 534	8 296
Etat, retenue à la source	1 244	0	0
Total	9 334	9 584	13 614

CP1 : Note sur le capital**NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET**

Capital au 31.12.2020	
* Montant en nominal	3 154 300
* Nombre de Titres	31 543
* Nombre d'actionnaires	84
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	2 824 100
* Nombre de titres émis	28 241
Rachats effectués	
* Montant en nominal	2 329 900
* Nombre de titres rachetés	23 299
Capital au 30.09.2021	
* Montant en nominal	3 648 500
* Nombre de Titres	36 485
* Nombre d'actionnaires	88

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2020	3 158 315	3 158 315
Souscriptions de la période	2 824 100	2 824 100
Rachats de la Période	-2 329 900	-2 329 900
Autres Mouvements	7 504	665 527
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	3 223	3 223
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	4 079	4 079
Régularisation Sommes non distribuables	203	203
Frais de négociation	0	0
Sommes capitalisables		658 022
Montant Fin de période au 30.09.2021	3 660 019	4 318 042

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.07.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Dividendes des titres OPCVM	0	0	0	0	0
Revenus Des Obligations					
Intérêts	33 036	85 862	24 942	78 482	102 612
Revenus Des BTA					
Intérêts	0	0	0	0	0
Total	33 036	85 862	24 942	78 482	102 612

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2021 au 30.09.2021	Du 01.01.2021 au 30.09.2021	Du 01.07.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 30.09.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur certificats de dépôt	20 088	68 372	4 514	18 940	34 589
Intérêts sur comptes de dépôt	12 485	32 047	17 156	50 901	58 045
Total	32 573	100 419	21 671	69 841	92 634

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du	Du	Du	Du	Du
	01.07.2021 au 30.09.2021	01.01.2021 au 30.09.2021	01.07.2020 au 30.09.2020	01.01.2020 au 30.09.2020	01.01.2020 au 31.12.2020
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	6 890	20 079	5 271	15 488	20 709
Rémunération du dépositaire	1 500	4 450	1 496	4 454	5 950
Total	8 390	24 530	6 767	19 942	26 659
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1 260	3 740	1 257	3 743	5 000
Redevance CMF	1 158	3 375	886	2 603	3 481
Charges diverses	1	2	1	2	3
Charges budgétisées	2 521	7 479	2 514	7 486	10 000
Total	4 939	14 596	4 657	13 835	18 483

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **30 Septembre 2021** s'élève à 20.079 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Septembre 2021** s'élève à 4.450 DT.